



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 60727

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les problèmes rencontrés par les handicapés, ainsi qu'il l'avait déjà fait par sa question écrite n° 49421 publiée au Journal officiel du 24 juillet 2000, p. 4338. Il souhaite en particulier attirer l'attention du Gouvernement sur les mauvais traitements dont peuvent être victimes les handicapés les plus vulnérables dans les structures d'accueil, et sur la nécessité de mettre en oeuvre un dispositif d'aide financière favorisant le maintien à domicile, dans un cadre familial, lorsque cela est possible, de ces personnes. Par ailleurs, il insiste sur les problèmes particuliers que rencontrent ces personnes lorsqu'elles atteignent soixante ans, avec par exemple la prise en compte dans leurs revenus de la rente survie qui entre dans le montant du prix de la structure chargée de les accueillir. Sur l'ensemble de ces questions très importantes pour l'amélioration des conditions de vie des handicapés, il demande au Gouvernement les mesures qu'il entend prendre.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60727

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2001, page 2671